

L'Europe rassure la Wallonie, désormais prête à signer le Ceta

«Ce qu'on a pu obtenir ici est important pour les Wallons et pour l'ensemble des Européens», a déclaré le ministre-président Paul Magnette après avoir obtenu les garanties suffisantes pour que la Wallonie ne bloque plus la ratification du traité de libre-échange entre l'UE et le Canada.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE
FRÉDÉRIC ROHART

L'accord belgo-belge sur le Ceta a fini par tomber. Sur le coup de midi, jeudi, Paul Magnette, le ministre-président de la Wallonie, s'est dit satisfait des dernières garanties reçues par rapport aux exigences des députés wallons. «C'est un bon traité avec des standards élevés. Par rapport à la résolution du Parlement wallon, on a pratiquement tout obtenu. Ce nouveau Ceta, c'est la nouvelle norme pour les prochains traités commerciaux. On ne négociera plus un traité avec d'autres standards», se réjouit celui qui a symbolisé l'opposition au Ceta ces derniers jours.

Du côté du Fédéral, c'est le soulagement. «Je suis content, c'est un bon accord, c'est positif pour notre écono-

mie», a expliqué le Premier ministre Charles Michel. Il s'est empressé jeudi après-midi de rassurer Donald Tusk, le président du Conseil européen, ainsi que le Premier ministre canadien Justin Trudeau, pour leur dire que les Belges étaient enfin parvenus à s'accorder.

À la lecture des textes, il est cependant difficile de parler, avec la majorité wallonne, de «nouveau Ceta». D'abord parce que le traité lui-même n'a pas été modifié d'une ligne. Ensuite parce que l'essentiel des questions posées par le Parlement wallon avait déjà été levé par la Commission européenne et le Canada avant la décision de trois gouvernements belges de bloquer la signature du traité.

La «déclaration interprétative» du traité, légèrement étoffée par

l'épisode belge, est certes un objet juridique. Mais en précisant que les règles européennes en matière d'OGM ou de services publics continuent de s'appliquer, elle est fondamentalement un instrument de communication qui explicite ce que le droit dit déjà.

Les Wallons auront au moins fait bouger une ligne: ils ont obtenu des assurances sur la forme que prendra le futur système d'arbitrage des litiges entre investisseurs et États.

«C'est un bon traité avec des standards élevés.»

PAUL MAGNETTE
MINISTRE-PRÉSIDENT
DE LA RÉGION WALLONNE

La Wallonie marque son accord sur le Ceta

Après une dernière matinée de négociations jeudi, Paul Magnette a obtenu les garanties nécessaires pour marquer son accord sur le Ceta.

LE RÉSUMÉ

La Wallonie estime avoir les garanties suffisantes pour ne plus bloquer le traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne.

Les députés des différentes assemblées francophones sont appelés ce vendredi à valider l'accord belgo-belge.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Le bouchon wallon a sauté! Après les doutes sur la possibilité d'arriver à un accord en début de semaine et les pressions tous azimuts pour faire revenir les francophones sur leur veto,

les dernières négociations entre le Fédéral et les différentes entités francophones du pays ont permis à la Belgique de marquer son accord sur le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada.

Tout n'est certes pas encore ficelé et les états membres doivent donner leur feu vert à la proposition commune trouvée par la Belgique mais pour Paul Magnette (PS), le ministre-président de la Région wallonne, le plus dur est fait. «C'est un bon traité avec des standards élevés. Ce nouveau Ceta, c'est la nouvelle norme pour les prochains traités commerciaux. On ne négociera plus un traité avec d'autres standards», se réjouit celui qui a symbolisé l'opposition au Ceta ces derniers jours.

Une victoire difficile

Le combat wallon a été très dur. Et pour Paul Magnette, l'accord intervenu jeudi ne constitue que «les derniers petits bouts» des avancées engrangées ces deux dernières semaines au fil d'un accord avec le Canada, de 35 déclarations conjointes avec la Commission européenne et d'un accord intrabelge.

La principale victoire aux yeux de Paul Magnette se situe au niveau du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (International Court System — ICS). «Rien n'était précisé dans le traité sur les juges, nous avons demandé que leur soient appliqués les standards les plus élevés». Les Wallons ont ainsi reçu l'assurance que les juges chargés de trancher les litiges ne seraient pas issus des milieux d'affaires, mais seraient des juges choisis et payés par les États. Ils ont aussi obtenu une «clause de verrou» par laquelle ils auront la possibilité de ne pas accepter l'ICS si tous les engagements pris n'ont pas été réalisés. Les Wallons ont également obtenu que certaines notions «qui étaient ambiguës dans le traité», comme celles de «services publics» ou les normes sociales et environnementales, soient définies. Les textes prévoient aussi

une clause de «standstill», qui empêche les États de revenir à des normes moins favorables. «Ce qu'on a pu obtenir ici est important pour les Wallons et pour l'ensemble des Européens», insiste Paul Magnette. Le partenaire cdH des socialistes en Wallonie s'est de son côté réjoui des avancées en matière de protection des agriculteurs «par une clause particulière imposant à la Commission de prendre des mesures en cas de perturbation des marchés pour tout le secteur agricole, quelle que soit la cause de la perturbation et en ce compris si ce déséquilibre concerne un seul produit». Restent des déçus comme Ecolo qui accuse le coup. «Il y a une grosse responsabilité de la majorité PS-cdH: après avoir suscité des espoirs dans la société civile, il y a une grosse déception, ça laissera des traces c'est sûr», estime la coprésidente d'Ecolo, Zakia Khattabi qui y voyait une occasion de «freiner le rouleau compresseur de la mondialisation et son emballement, dont on voit les résultats en Wallonie».

Au Fédéral par contre, c'est le soulagement. «Je suis content, c'est un bon accord, c'est positif pour notre économie», a expliqué à la Chambre le Premier ministre Charles Michel. Il s'est empressé jeudi après-midi

de rassurer Donald Tusk, le président du Conseil européen ainsi que le Premier ministre canadien Justin Trudeau, pour leur dire que les Belges étaient enfin parvenus à s'accorder.

Le mot de la fin revient aux députés

Il ne manque donc plus que l'aval des députés. C'est l'effervescence depuis jeudi midi pour réunir les troupes. Le parlement wallon se réunira en urgence pour une séance plénière vendredi à 11 h pour étudier et juger sur pièce des dernières avancées par rapport à leur résolution. Le vote devrait intervenir vers 16h. Un vote sans surprise car «par rapport à la résolution du parlement wallon, on a pratiquement tout obtenu», se félicite le premier wallon. Dans la foulée, le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles tiendra le même débat à 18 h à Bruxelles. Le Parlement bruxellois en fera de même vendredi. Le timing est serré. Les partenaires ont convenu d'avoir une réponse de leurs parlements respectifs au plus tard pour vendredi minuit.

Il reste maintenant à trouver une date dans l'agenda pour faire revenir Justin Trudeau à Bruxelles!

150.000 euros

Bien qu'il ait été annulé, le sommet Europe-Canada qui devait avoir lieu hier coûtera environ 150.000 euros à la zone de police Bruxelles-Ixelles. Ce montant est communiqué par le cabinet du bourgmestre de Bruxelles, Yvan Mayeur (PS). Il comprend le personnel désigné et le matériel. Même si le sommet n'a pas lieu, les services de police doivent préalablement s'organiser. Les effectifs doivent être mobilisés 48 heures à l'avance et payés minimum 4 heures. En moyenne, un sommet coûte entre 100.000 et 200.000 euros selon les éléments de contexte (manifestations prévues, nombre de participants au sommet, niveau de menace, etc.).

Magnette, super-héros tant attendu par le parti socialiste

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Jeu, set et match! En l'espace de 15 jours, Paul Magnette a réussi ce qu'aucun de ses adversaires politiques n'a jamais fait, même espéré. Un Grand Chelem. Ses adversaires le reconnaissent, même si les avancées décrochées dans le Ceta en laissent certains pantois, Paul Magnette est le grand vainqueur de la quinzaine Ceta. Il en ressort renforcé sur plusieurs fronts.

C'est une victoire dans l'intra-muros socialiste. Au sein du PS, beaucoup se disaient déçus par Paul Magnette ces derniers mois. Entre son poste de ministre-président à Namur et ses obligations carolorégiennes qu'il doit assumer en tant que bourgmestre, certains trouvaient qu'il ne mouillait pas assez sa chemise pour la Wallonie. Bel orateur, il avait du mal à convaincre. Personne au sein du parti

socialiste ne peut plus lui reprocher aujourd'hui de ne pas défendre la Wallonie. Paul Magnette a été jusqu'au bout et, en l'espace de deux semaines, il s'est imposé comme étant le digne successeur d'Elio Di Rupo à la présidence du parti. Reste à savoir si l'homme est inté-

ressé par le poste.

Un cran plus haut, sur la scène internationale, Paul Magnette s'est fait un nom. Son image a fait le tour du monde. Multipliant les déclarations dans la presse internationale pour justifier le veto de la petite Wallonie dans le dossier Ceta, il a acquis en l'espace de quelques jours une nouvelle dimension. Mais au-delà du jeu de la communication, Paul Magnette a réussi à mener des contacts à des échelons jamais atteints par un chef de gouvernement wallon. Entre ses rencontres avec les hauts représentants de la Commission européenne, les appels de Jean-Claude

Juncker, le président de la Commission et un entretien avec Martin Schulz, le président du Parlement européen, Paul Magnette est parvenu à négocier directement les exigences de la Wallonie avec le Canada en invitant à l'Elysette Chrystia Freeland, la ministre canadienne du Commerce. Sans oublier sa visite chez François Hollande à l'Élysée.

On dit aussi que ses relations avec Charles Michel se sont apaisées. Les deux hommes parviennent même à se reparler sans se lancer des piques. Cette sérénité retrouvée est un tournant majeur dans les relations entre le PS et le MR. Depuis l'asy-

métrie politique entre le gouvernement fédéral et celui de la Wallonie, Charles Michel avait pris Paul Magnette en grippe et vice-versa. Un climat détestable qui rendait toute avancée impossible dans de nombreux dossiers entre les deux niveaux de pouvoir. Le retour du calme entre les

deux formations francophones pourrait présager une coalition violette au lendemain des élections de 2019? Certains au MR en rêvent déjà!

Plus important, la victoire de Paul Magnette va rassurer la gauche de la gauche. Ce n'est pas un mystère, le PS souffre de l'ascension fulgurante du PTB dans les sondages. Entre l'érosion du pouvoir et un discours vu par certains comme trop éloigné des attentes des travailleurs, le parti socialiste est en pleine dégringolade. La victoire de Paul Magnette va revigorer les troupes.

C'est surtout une énorme victoire face à un PTB qui est resté très discret sur le dossier Ceta ces derniers jours. Le PS ne manquera pas de rappeler qu'il est parvenu à faire bouger les lignes d'un traité international. Un coup de force qui devrait se vérifier dans les prochains sondages.

En l'espace de 15 jours, Paul Magnette a réussi le Grand Chelem.

Ce que Magnette voulait/Ce qu'il a obtenu

La Wallonie a obtenu des engagements concrets sur les contours du futur tribunal chargé d'arbitrer les litiges entre investisseurs et États. Pour le reste, l'Europe la rassure.

FRÉDÉRIC ROHART

Le 25 avril dernier, le Parlement wallon adoptait une résolution en vertu de laquelle il refusait de donner les pleins pouvoirs au Fédéral pour signer le Ceta. Qu'est-ce qui a changé depuis? Pour le Parti socialiste, la négociation a abouti à un «nouveau Ceta». Pourtant, pas une ligne du traité n'a été modifiée: l'objet des négociations concernait son interpréta-

tion. Pas de bœuf aux hormones, des services publics protégés, une cour d'arbitrage publique, pas de «cheval de Troie» pour les multinationales américaines... Tout cela était déjà prévu et clair avant que Paul Magnette n'empêche la signature du traité. De même que la possibilité pour la Belgique, si cela s'avérait nécessaire, de demander d'inclure dans le traité la protection d'une indi-

cation d'origine contrôlée. Il obtient surtout un engagement sur la forme que prendra le futur tribunal chargé de trancher les litiges entre investisseurs et Etats. Pour le reste, chacun jugera.

Tribunal d'arbitrage

Avant. En avril, le Parlement wallon refusait de laisser passer le Ceta parce que le nouveau système de règlement des conflits

entre multinationales et Etats qu'il met en place risquait de «saper les pouvoirs des juges nationaux» et de permettre «à des entreprises basées aux Etats-Unis d'attaquer des décisions publiques européennes, belges et wallonnes via leurs filiales canadiennes». Les députés ont donc demandé la mise à la marge de cet Investment Court System (ICS): il faut, disaient-ils, «donner la priorité à un mécanisme de règlement des différends sur la base des juridictions publiques existantes».

Après. L'ICS est maintenu et en cas de litige les multinationales ne devront pas s'adresser aux cours et tribunaux. Par contre, la Commission prend des engagements précis sur les contours du futur système. Le fait que ces arbitres soient en partie rétribués au

cas traité fait craindre à certains qu'ils aient intérêt à faire payer les pouvoirs publics plus que de raison. L'Europe indique à présent que le système «devrait progresser vers des juges employés à temps plein». Elle s'engage aussi à mettre en place «des exigences éthiques» (le traité en prévoit déjà, il faut voir s'il y en aura d'autres). Elle annonce surtout la mise en place d'un «mécanisme de sanction» en cas de non-respect des règles par un arbitre. La Commission s'engage aussi à rendre le système accessible aux PME en réduisant son prix pour les demandeurs.

L'avis de la Cour de Justice

Avant. C'était la première exigence des députés: que la Belgique sollicite l'avis de la Cour de Justice sur la compatibilité de l'accord avec les traités européens.

Après. La Belgique va solliciter l'avis de la Cour sur le point précis des tribunaux d'arbitrage (ICS).

Mise en œuvre provisoire

Avant. Les députés ont demandé de «refuser toute mise en œuvre provisoire du Ceta»: l'entrée en vigueur du traité ne devrait avoir

lieu qu'au terme de toutes les procédures de ratification nationales.

Après. Rien de nouveau: toute la partie de l'accord qui relève de la compétence exclusive de l'Union entrera bien en vigueur provisoirement entre la signature et la ratification. Avant le blocage wallon, il avait déjà été décidé que la partie provisoire ne comprendrait pas le mécanisme d'arbitrage, dont la nature «exclusive» n'est pas claire.

Droits de l'Homme, etc.

Avant. Le Parlement wallon a demandé «l'inclusion d'une clause sur les droits de l'homme juridiquement contraignante et suspensive». Les députés demandaient aussi «l'ajout d'une clause générale juridiquement contraignante (...) afin de garantir le respect complet et sans ambiguïté de la convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles». Ils réclamaient encore l'inclusion de normes en matière de travail et d'environnement.

Après. Rien n'a été ajouté au traité, qui mentionne déjà la protection des droits de l'homme, de la diversité culturelle et de l'environnement.

Il obtient surtout un engagement sur la forme que prendra le futur tribunal d'arbitrage.

Un «Nouveau Ceta»? Pour rappel, pas une ligne du traité n'a changé.

Principe de précaution

Avant. Les députés exigeaient le respect du principe de précaution.

Après. On confirme qu'il sera respecté et c'était déjà évident: c'est un principe de base du traité sur le fonctionnement de l'Union.

«Exception agricole»

Avant. L'accord doit comprendre un «principe d'exception agricole», disaient les parlementaires wallons. «À l'instar de l'exception culturelle», ce principe «pourra être invoqué si l'augmentation des importations d'un produit risque de causer un préjudice important» à la sauvegarde de la vie et des sociétés rurales et la protection de l'environnement.

Après. Aucun principe de ce genre n'est inclus dans le Ceta. La Commission européenne rappelle que le traité n'a pas d'impact sur les instruments de soutien des produits agricoles prévus par la législation de l'UE et que «l'Union conserve sa capacité à utiliser tous les instruments de sauvegarde nécessaires pour protéger pleinement tout produit agricole sensible» - ce qui est prévu par l'OMC. La Wallonie, elle, souligne qu'elle «se réserve le droit d'activer la clause de sauvegarde».

Des «listes positives»

Avant. Alors que le Ceta définit la liste des services qui ne sont pas libéralisés, le Parlement wallon demandait au contraire des «listes positives» définissant les services à ouvrir aux entreprises étrangères. Cela permettrait d'exclure non seulement les services publics actuels mais aussi futurs.

Après. La Commission rappelle que rien dans le Ceta n'affecte la capacité des Etats à «définir et fournir» des services publics. Une déclaration spécifique que «la Commission européenne et le gouvernement belge considèrent qu'aucune disposition de l'accord ne demandera à la Belgique d'altérer le système d'assurance obligatoire existant (lire: les mutualités)». De quoi rassurer ceux qui s'en inquiétaient.

Marchés publics

Avant. Le Parlement de Namur demandait aussi le droit d'inclure «des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics».

Après. Rien ne change: la Directive européenne sur les marchés publics continue de s'appliquer, qui permet aux autorités compétentes de mettre des conditions environnementales, sociales, ou liées à l'emploi dans leurs appels d'offres.

Évasion fiscale

Avant. La Wallonie demandait «l'inclusion de mécanismes de coopération pour le renforcement des réglementations financières et bancaires, l'échange de données et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale».

Après. Elle ne les a pas obtenus.

Faciliter la vie des PME

Avant. Les élus de Namur demandaient l'inclusion d'un chapitre spécifique pour les petites et moyennes entreprises en prévoyant notamment des dispositions pour leur faciliter l'accès aux échanges.

Après. Encore une fois, le traité n'a pas bougé d'une ligne. La déclaration interprétative se borne à considérer que le Ceta sera aussi bénéfique pour des PME.

Evaluer l'impact

Avant. Les députés demandaient des études d'impact indépendantes pour chaque Etat membre, avec une attention particulière sur les effets de ces accords sur les PME.

Après. Une évaluation des effets socio-économiques et environnementaux de l'application provisoire du traité. C'est-à-dire de la partie du Ceta qui entre en vigueur en attendant qu'il soit ratifié par tous les Etats parties - celle que le Parlement Wallon voulait exclure.

Dans les coulisses des négociations du Ceta où un Italien des Pouilles écarquille les yeux comme des soucoupes devant le spectacle politique qui se joue devant lui.

Epilogue d'une saga belgo-canadienne

«À un moment, on va arrêter avec les multinationales qui mangent les enfants et les agriculteurs qui vont mourir dans les champs: il faut avancer.»

Didier Reynders

RÉCIT

Martin Buxant

Ils sont venus, ils sont tous là. Ce mercredi matin, sur le coup des 10h30, c'est à l'Université libre de Bruxelles que cela se passe. Le grand auditoire de l'Alma Mater est d'ailleurs trop exigu pour contenir tout ce beau monde. Ils sont venus assister au départ du ministre d'État Roger Lallemand. Il y a là, entre autres, le Premier ministre Charles Michel, assis aux côtés du président de la Chambre Siegfried Bracke. Didier Reynders et Paul Magnette sont là, également. Un rang plus loin encore, assis côte à côte, les deux ex-Premiers ministres Elio Di Rupo et Guy Verhofstadt. Ce dernier se fend d'ailleurs d'un fort joli discours où il fait notamment l'éloge du vin italien. «Une parenthèse dans ces négociations de brutes», décrit un participant, la larme à l'œil.

Ah, vous avez dit «négociations»? Reprenons avec ordre et méthode – là où nous avions laissé Paul «Wallonix» Magnette et son «non» au traité entre le Canada et l'Europe.

Mauro Petriccione dans le chaudron belge

Dans la salle du Palais d'Egmont, le mardi soir, une flopée d'éminences ont été réunies autour du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders. Magnette, Demotte, Vervoort, côté socialiste. Prévot, Greoli, Fremault, côté centriste. Ajoutez, pour la forme, le ministre-président flamand Geert Bourgeois. «Ça nous a quand même fait doucement rire, dit un ministre. Bourgeois n'arrêtait pas de s'inquiéter pour les dommages causés à l'image de la Belgique.» De la part

d'un nationaliste flamand, en effet, c'est cadeau. Bref, parmi cet aréopage de belgo-belge, il y en a un qui écarquille les yeux. Comme des soucoupes. Il s'appelle Mauro Petriccione. Cet Italien, originaire des Pouilles, est le négociateur en chef de la Commission européenne sur le Ceta. Il a

déjà à son actif d'avoir bouclé un traité similaire avec le Vietnam, bref, il n'en est pas à son coup d'essai. «C'est un as», résume un diplomate. Voilà pourtant Mauro Petriccione dans le chaudron belge et même pour le plus aguerri des négociateurs, lui qu'on décrit comme habituellement «d'un calme olympien», cela peut avoir des effets secondaires. Ainsi l'entend-on glisser à Didier Reynders: «Mais, en fait, vous discutez avec votre opposition, là? On retrouve toujours les mêmes personnes et interlocuteurs partout dans votre pays?» Bienvenue en Belgique.

Didier Reynders, donc. Lui aussi commence à sentir le vent du boulet: un «non» définitif des Wallons, ce serait un trou dans sa cape de ministre des Affaires étrangères – incapable de forger le compromis. Du coup, il veut des textes. Sur tous les tons, il demande et redemande des textes avec les positions des entités fédérées, entre autres sur l'agriculture. Et il veut les envoyer à l'Europe, histoire de montrer que l'affaire progresse.

«Bon, je vous préviens, moi, si je n'ai pas de périmètre de négociation défini ni de textes, ça ne va pas aller, je ne vais pas me lancer dans un truc de kamikaze», siffle Reynders tandis qu'à ses côtés son ambassadeur hoche la tête. Et, par sms, il debriefe le Premier ministre. Et certains participants assurent l'avoir entendu dire: «À un moment, on va arrêter avec les multinationales qui mangent les enfants et les agriculteurs qui vont mourir dans les champs: il faut avancer.»

Paul Magnette, lui, ne dit pas grand-chose. Sans doute est-ce l'air d'Egmont. «C'est comme s'il avait buggé lors de cette réunion», décrit un de ses collègues. Alors Demotte, mais surtout Maxime Prévot prennent le relais du ministre-président. Le Namurois met six points à trancher sur la table. Dont l'agriculture. «Sur l'agriculture, j'ai attrapé leur mollet, j'ai été hargneux et je n'ai rien lâché», se félicitera d'ailleurs Prévot, plus tard, devant quelques collaborateurs.

Mauro Petriccione décode, analyse et explique, pour la énième fois, les tenants et aboutissants du Ceta. Reynders: «Moi, je peux attendre toute la nuit», insiste-t-il. Puis, il suggère une réunion le lendemain matin. Ce qui a lieu après, on l'a vu, l'interlude des obsèques de Roger Lallemand à l'ULB.

Les fameux textes wallons manquants sont maintenant arrivés. «Reynders a fatigué

le poisson, il n'y avait plus qu'à le fermer», rapporte un de ses collègues.

Le chien de garde cdH

À la résidence du Premier ministre, les réunions du comité de concertation s'enchaînent. Magnette sait qu'il flirte avec les lignes constitutionnelles. Les Wallons ont mis des textes sur la table, le Fédéral et la Commission qui veulent accélérer les choses ne bronchent pas. Et le tout doit être expédié au Conseil européen. «C'est quand même limite», admet-il devant Charles Michel. «On va se parler franchement, reprend alors le socialiste devant plusieurs participants. On veut un accord, nous, ici, nous ne sommes pas pour le 'non' et notre but n'est pas d'exploser le Ceta.» À partir de là, les socialistes, en séance, n'émettront plus que des remarques mineures sur l'objet négocié.

Mais il y a le cdH. Prévot, on l'a dit, joue les chiens de garde (agricole). Et il veut des «garanties juridiques». Il le répète une fois, deux fois. Il veut pouvoir consulter la firme d'avocats engagée par le cdH pour l'épauler dans le dossier. La séance du comité de concertation est suspendue.

«On a vite compris que le cabinet qu'il voulait consulter c'était la firme Lutgen, Lutgen et Lutgen, célèbre cabinet ayant son siège à Bastogne», ricane une source fédérale. Effectivement, direction les bureaux de partis pour le cdH et le PS. Il s'agit de faire avaliser l'atterrissage définitif. Avant de quitter le Lambermont, Paul Magnette lâche: «Bon, maintenant, je vais aller expliquer à mon parti pourquoi ce mauvais Ceta est devenu un bon Ceta.» Amen: le Ceta est sauvé, le PS de Magnette va s'engager pour le «oui».

Mais il y a le cdH. «Cela fait dix jours que Paul veut atterrir envers et contre tout», grince un centriste wallon de (tout) premier plan mais n'occupant pas un poste ministériel pour autant. Suivez mon regard.

Benoît Lutgen, lui, c'est son combat, le Ceta. Plusieurs semaines qu'il a pris le dossier à bras-le-corps, alors il ne va pas lâcher la poule aux œufs d'or, celle qui redore le blason centriste de la résistance, en si bon chemin. Le voilà donc, ce mercredi soir, rue des Deux Églises au siège de son parti, assis et faisant face à ses mandataires. À ses côtés, le ministre Maxime Prévot. Lutgen n'est pas spécialement pour l'accord, il brosse un contexte général assez noir, et laisse la parole à son ministre. Prévot – «héroïque-ment», note un participant – décrit les avancées obtenues et le gibier que les centristes ramènent de la négociation dans leur besace. Et c'est la curée.

Plusieurs parlementaires soupirent – au premier rang desquels des «Lutgen boys».

Il y a là entre autres Dimitri Fourny. «*Qu'on débranche la prise de ce truc*!» siffle-t-il. François Desquesne, un autre député wallon, embraye: «*Pour l'agriculture, c'est quand même pas terrible ce qu'on a obtenu*.» Jusqu'à André Antoine. «*Bof*», soupire le président du Parlement wallon. Même René Collin y va de son refrain: «*Ce qui ne va pas, c'est qu'on ne touche pas au Traité*.» Notez encore: l'absence de l'ex-présidente Joëlle Milquet. Bref, l'affaire, à la rue des Deux Églises, est mal emmanchée. Ou plutôt: emmanchée vers le «non».

À quelques quartiers de là, au boulevard de l'Empereur, le siège du Parti socialiste, la trame de la pièce est la même. Le président Di Rupo trouve qu'il est trop tôt pour atterrir. Mais Magnette prône le oui. Il est important que les deux partis s'alignent - imaginez le PS à la remorque du cdH sur ce dossier sensible à gauche, ça ferait tache. «*On allait quand même pas se fâcher pour le Canada*», ricane un député socialiste. Benoît Lutgen et Elio Di Rupo décrochent leur téléphone et la ligne chauffe entre les deux

partis. Et on accorde les violons.

Eurêka! On va temporiser et gagner encore un peu de temps. Alors, on demande «*des garanties juridiques*». C'est pratique, ça permet de se libérer de la pression durant quelques heures. «*On doit être certain que tout ce qu'on a obtenu tienne bien la route juridiquement*», expose Benoît Lutgen en guise de conclusion devant son bureau po-

litique.

Retour au Lambermont pour un comité de concertation. L'ambiance est lourde. Surtout quand les libéraux Michel et Reynnders apprennent que Benoît Lutgen doit s'exprimer dès le lendemain matin à la radio.

«*On va quand même éviter de jouer avec les pieds de tout le monde*», se fâche Charles Michel, après avoir fait sortir tous les collaborateurs de la salle de réunion. Didier Reynnders embraye: «*Un peu de correction n'a jamais tué personne*.» À l'arrachée, le cdH Maxime Prévot consent à une réunion le jeudi matin. Rideau sur une longue jour-

née. Et les avocats du cdH planchent, et Maxime Prévot revient avec quelques amendements, pour la forme, le jeudi en séance. Et c'est le feu vert définitif. Chacun doit vendre sa version. Et commence la bataille de «*celui qui fera pipi le plus loin*», selon les mots, lucides, d'une excellence ministérielle.

The End

Tiens, il est dans les 16h30, ce jeudi après-midi, un téléphone sonne. C'est Justin Trudeau à l'appareil. Le Premier ministre canadien appelle son désormais «grand ami» Charles Michel. À Ottawa, on exulte, on veut chanter les louanges du libre-échange sur tous les toits et sur tous les tons. «*C'est extraordinaire, s'emballe le Premier ministre canadien. Vous y êtes arrivés*.» «*On va essayer de ne pas le crier trop fort avant que les Parlements régionaux se soient prononcés*», place quand même Charles Michel.

André Antoine pourrait vouloir ajouter un épilogue à l'épilogue.

«Bon, maintenant, je vais aller expliquer à mon parti que ce mauvais Ceta est devenu un bon Ceta.»

PAUL MAGNETTE